

## L'équipe d'animation



NATACHA / DIRECTRICE



MAGUY



ALIX



FATOU



OUALID



NATHALIE

## Rappel de quelques règles de base

### Modalités d'accueil

Seules les personnes autorisées à récupérer l'enfant peuvent venir le chercher. Toute autre personne est à signaler au plus tard le matin à l'accueil ou par téléphone, et doit se présenter munie d'une pièce d'identité auprès de la direction.

Toutes personnes venant récupérer un enfant au centre de loisirs doit être obligatoirement âgées de plus de 15 ans.

### Objets et vêtements personnels

Il est recommandé que les enfants n'aient ni argent, ni bijou, ni objet de valeur (jeux vidéo, mp3) etc.

En cas de perte ou de dégradation, le centre de loisirs ne pourra être tenu pour responsable.

Il est recommandé de marquer les vêtements, sacs, etc. au nom de l'enfant.

Les vêtements prêtés par le centre doivent être lavés et rendus au centre dans la semaine.

Tout objet dangereux est formellement interdit dans le centre.

### Jeux

Les jeux appartenant au centre ne doivent pas sortir. Si cela arrivait, nous vous remercions de bien vouloir les rapporter.

## VILLE de MAISONS-LAFFITTE Service Scolaire et de l'enfance



Ville  
de Maisons-Laffitte

48, avenue de Longueil  
78600 Maisons-Laffitte

Tél : 01.34.93.12.00

Service  
Scolaire & de l'Enfance

13, rue du Fossé  
78600 Maisons-Laffitte

Tél : 01.34.93.12.38

Accueil de Loisirs  
Clos Lainé

26, rue Solférino  
78600 Maisons-Laffitte

Tél : 01.34.93.71.46



## L'accueil de loisirs Clos Lainé

Les activités sont développées par des animateurs qualifiés dans le respect du projet pédagogique.  
Les objectifs principaux étant d'apprendre à vivre ensemble, à relever les défis de l'humanité et à maîtriser la langue.

### « Programme type » ACCUEIL DU SOIR

16h20 : accueil des enfants par classe  
16h30-17h00 : service du goûter  
17h00-17h30 : jeux libre extérieur et répartition des groupes pour les activités

#### *17h30 : début de l'accueil des parents*

17h30-18h30 : proposition d'activités encadrées ou activités découvertes  
18h30-19h00 : activités calme, temps de discussions, temps de détente

#### *19h00 : fin de l'accueil des parents*

### Les activités encadrées ou activités découvertes selon les jours

<i>Lundi</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Parcours motricité intérieur ou parcours extérieur</li><li>■ Jeux collectifs ou jeux sportifs</li><li>■ Activités découvertes</li></ul>
<i>Mardi</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Activités manuelles</li><li>■ Jeux de construction</li><li>■ Activités découvertes</li></ul>
<i>Judi</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Jeux d'expression corporels</li><li>■ Jeux collectifs ou jeux sportifs</li><li>■ Activité « lire et faire lire »</li></ul>
<i>Vendredi</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Pôles jeux de sociétés</li><li>■ Activités calmes (histoires contées) ou proposition des enfants</li><li>■ Activités découvertes</li></ul>

Cette année, l'équipe d'animation invitera les enfants à développer d'avantage leur curiosité, leur imaginaire, et leurs connaissances au travers la nature et l'environnement.



Notre projet appelé « potager-jardin » est utilisé pour inciter les enfants à la découverte et l'expérimentation de la terre. Les enfants pourront choisir entre plusieurs activités à dominante manuelle et culinaire en lien avec les animations ludiques de « Scolarest », prestataire de notre restauration collective. Ils auront le plaisir de récolter leurs propres fruits et légumes, les cuisiner et les consommer. Les sorties de visites de jardins et de fermes pédagogiques enrichiront ce projet d'expérimentation.

En parallèle, des activités de loisirs tels que les jeux sportives, les petits collectifs, et l'expression corporelle seront organisés deux fois par semaine. Selon les thématiques des activités proposées, les enfants vont pouvoir sortir du centre tout en profitant du cadre magnifique de la ville. Nous solliciterons régulièrement les infrastructures culturelles (Château, l'Hippodrome, le Parc) et les infrastructures ludiques (Bibliothèque, Ludothèque, Cinéma, Parc de Loisirs de l'île de la commune). A partir de janvier, les enfants auront la possibilité d'aller régulièrement à la piscine, en fin de semaine. Nous laissons également la possibilité aux enfants de se reposer, à leur demande. Tout est mis en place pour respecter le choix et le rythme de l'enfant.

**Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 01 34 93 71 46 du lundi au vendredi de 10h à 19h.  
Et aussi au [CLM.CLOSLAINE@maisonslaffitte.fr](mailto:CLM.CLOSLAINE@maisonslaffitte.fr)  
Notre projet pédagogique est également mis en ligne sur le site de la ville.**